

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: VIVALOR INTERNATIONAL - Part V

Initiateur du PRIIP: UBS LA MAISON de Gestion

Groupe du fabricant de PRIIP: UBS Europe SE

Société de gestion: UBS La Maison de Gestion

ISIN: FR0014001LS1

Site web: www.lamaisondegestion.com

Appelez le 0153052800 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de UBS LA MAISON de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France sous le n° GP 04000042 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20 septembre 2024.

En quoi consiste ce produit?

Type

VIVALOR INTERNATIONAL (ici, "l'OPCVM" ou le "Fonds") est un Fonds Commun de Placement de droit français.

Durée

Le Fonds a été créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs

L'objectif de gestion du fonds est de délivrer, sur l'horizon d'investissement recommandé, une performance de 5% nette de frais par an, dans le respect des fourchettes d'allocation définies sur chaque classe d'actifs, sans se référer à un quelconque indice. Pour y parvenir, Le gérant mettra en œuvre une gestion discrétionnaire basée à la fois sur une sélection de titres et d'OPC («Stock- & fund-picking») et sur la flexibilité de l'exposition aux marchés actions, taux, crédit et change en fonction des opportunités et de ses anticipations de marchés. Le rendement attendu dépend tout à la fois du comportement de ces classes d'actifs et des décisions d'allocation de la gestion. Le gérant vise à limiter la volatilité du fonds par rapport au niveau de volatilité des principaux indices représentatifs des classes d'actifs investies. VIVALOR INTERNATIONAL est un fonds dont l'allocation est flexible. L'allocation d'actifs entre actions, obligations et monétaires s'appuie sur l'anticipation d'évolution des marchés du gérant. Le Fonds a pour objet la gestion d'un portefeuille constitué principalement d'actions et d'obligations françaises et étrangères ou de valeurs assimilées telles que l'utilisation d'instruments dérivés décrite ci-dessous. Les critères d'investissement sont dictés en priorité par les opportunités offertes par les écarts entre le prix de marché d'un titre et sa valeur intrinsèque établie par notre recherche interne, avec l'appoint de recherche externe. La sélection des titres s'effectue à partir d'une approche micro-économique qui intègre les fondamentaux de l'entreprise: financiers, qualité du management, potentiel de développement du secteur et de l'entreprise au sein de son secteur. Cette sélection au cas par cas et hors indice de référence constitue la stratégie de «stock-picking». La sélection des OPCVM ou FIA dans lesquels le Fonds investit s'effectue sur la base de critères tels que les performances passées, les ratios et notations (qualité des titres), la qualité du management, l'expertise et la valeur ajoutée du gérant. L'exposition aux marchés

actions pourra varier entre 0% et 80% de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPCVM ou FIA et instruments dérivés. Les investissements sur les marchés actions se feront sur toutes capitalisations, y compris les petites et moyennes capitalisations, de tous les secteurs d'activité. L'exposition aux marchés de taux pourra varier entre 20% et 100% de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPCVM ou FIA et instruments dérivés. L'exposition aux titres spéculatifs pourra atteindre 30% maximum de l'actif net du Fonds. L'exposition en supports monétaires pourra varier entre 0% et 70%. L'exposition aux marchés émergents et aux pays en voie de développement pourra varier entre 0% et 25% de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPCVM ou FIA et instruments dérivés. Toutefois, l'exposition aux pays en voie de développement (hors pays émergents) sera limitée à 10% maximum. En vue d'exposer le portefeuille ou en vue de le couvrir, le gérant peut utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés à terme ou optionnels réglementés et de gré à gré avec des contreparties autorisées, français et/ou étrangers. La somme des expositions brutes de ces dérivés, quel que soit leur usage, n'excèdera pas 100% de l'actif net

Affectation des revenus: capitalisation

Période de détention recommandée: 5 années

Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 91 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/ rachats: Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque vendredi jusqu'à 12h00 auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. La description exhaustive des risques est disponible dans le Prospectus du Fonds.

Les autres risques auxquels le fonds peut être principalement exposé sont le risque de taux, le risque de crédit, le risque de change, le risque actions, le risque lié à l'investissement sur les produits dérivés et les titres spéculatifs.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 5 années.

Exemple d'investissement: EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 310 EUR	3 770 EUR
	Rendement annuel moyen	-66,93 %	-17,72 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 090 EUR	9 180 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,14 %	-1,69 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 880 EUR	11 250 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,24 %	2,38 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 560 EUR	12 780 EUR
	Rendement annuel moyen	25,64 %	5,03 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le proxy entre mars 2015 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le proxy entre août 2014 et août 2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le produit/son proxy entre juin 2016 et juin 2021.

Que se passe-t-il si UBS LA MAISON de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Coûts totaux	731 EUR	1 048 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	7,3%	1,8%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2 % avant déduction des coûts et de 2,4 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,0% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	0,0% du montant acquitté au rachat de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,8% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation.	185 EUR
Coûts de transaction	0,33% la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	33 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence Hurdle Rate de 20.00 %.	13 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce fonds a été créé pour une durée de placement recommandée. Les demandes de rachat peuvent être effectuées dans les conditions prévues dans la rubrique souscriptions / rachats moyennant le paiement des éventuels frais indiqués le cas échéant et en fonction des délais et dates de centralisation également indiquées. Les Valeurs liquidatives de nos fonds sont disponibles sur www.lamaisondegestion.com/valeurs-liquidatives.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte relative à la société de gestion ou la documentation légale du fonds peut être adressée à l'adresse suivante : reclamation@lamaisondegestion.com

UBS LA MAISON de Gestion - Service conformité et contrôle interne 39 rue du Colisée, 75008 PARIS

Tel : +33 1 53 05 28 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires

Autres informations pertinentes

Vous pouvez télécharger les performances passées de nos Fonds depuis notre site internet :

<https://www.lamaisondegestion.com/performances>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter au prospectus.